Afficher dans le navigateur

home partner
LA CONCIERGERIE

Réseau national
de conciergeries privées

Newsletter #10 | 10.2022
L'expérience conciergerie by Home Partner

Bonjour {{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }}, 😊

Intersaison : Entretien de son bien

En cette saison d'automne et à l'arrivée en fraîcheur de l'hiver, profitez de cette période creuse pour entretenir, valoriser et améliorer votre bien.
En effet, c'est une étape primordiale pour votre bien, votre plaisir et celui des locataires.
Entres nouvelles lois, obligations déjà existantes et voyageurs exigeants, soyez au courant de toutes les actualités grâce à votre concierge.
Parce que nous sommes là pour vous informer, vous guider et vous épauler,
retrouvez ci-dessous nos conseils et recommandations concernant l'entretien de votre bien.

BLOG INTENDANCE D'UN BIEN

Qu'est-ce que le Home staging ?

L’expression anglaise “home staging” correspond à la **préparation de votre logement** de manière à le **mettre en valeur** avec des photos aguicheuses.

Bien que vous ne cherchiez pas à ce que vos invités s’installent définitivement dans votre maison, vous voulez qu’ils s’y imaginent, même si ce n’est que pour le week-end.
La **mise en scène** d’une location saisonnière a pour but d’**attirer l’attention** de vos clients lors de la phase de pré-réservation tout en créant le cadre parfait lorsqu’ils entrent dans votre propriété.

5 conseils à appliquer chez vous

Créer une illusion d'espace :
La **couleur** joue un rôle important dans la création d'un espace.
Il est plus facile pour l'œil de suivre des couleurs **neutres** et **non distrayantes.**
Favoriser également les **miroirs grande taille** en particulier dans les passages étroits ou les zones qui manquent de lumière naturelle, contribuera à amplifier la taille de votre propriété.

Débarrassez-vous des distractions
Avoir trop de meubles peut donner l'impression qu'un espace est petit et encombré. Lorsque vous choisissez des meubles, essayez de penser à une **taille appropriée à l'espace**.
Comme un canapé en L, il peut être inutilement grand pour vos besoins et fermer les espaces ouverts.

Concentrez-vous sur l'éclairage
Les lumières de plafond ne suffisent pas. Optez pour un éclairage plus chaleureux afin de créer une atmosphère plus accueillante, en les positionnant des **hauteurs différentes**.

Jouez avec les couleurs
Veillez à **ne pas surcharger** de couleur ou au contraire à ne pas en mettre assez, sinon votre logement aura une ambiance froide, ce qui n'est pas du goût de tout le monde. Ces retouches représentent peut-être des **rénovations** importantes, mais elles peuvent être **cruciales** pour **amener plus de clients** à réserver votre location saisonnière.

L'extérieur doit être aussi beau que l'intérieur

Les fenêtres sales et tachées sont beaucoup plus **visibles sur les photos** et peuvent faire croire aux invités que votre espace n’est pas bien entretenu.

Ne **négligez pas la verdure**. Rafraîchissez votre jardin, plantez des arbustes colorés autour de la boîte aux lettres et réparez les parties mortes de votre cour. Ces petits détails égaieront votre espace extérieur et **inciteront vos invités** à **profiter** de votre maison à **l’intérieur comme à l’extérieur.**

La Loi Climat…Les rénovations à prévoir

Les obligations inscrites dans la loi "Climat et Résilience" du 22 août dernier sont claires: pour pouvoir le louer, un logement doit être "énergiquement décent", c'est-à-dire, avoir une consommation inférieure à 450 kWh par mètre carré et par an

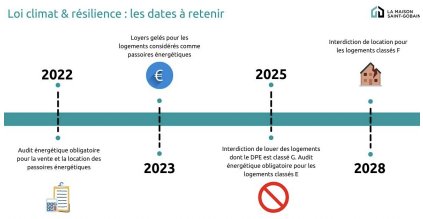

Audit de performances à prévoir

Tous les logements **classés G** au titre du diagnostic de performance énergétique (DPE) seront i**nterdits** à la location **en 2025**,
en 2028, l'interdiction concernera les logements classés F,
et en 2034 pour les logements classés E.

Cependant, dès le 1er janvier 2023, les logements les plus énergivores (plus de 450 kWh par mètre carré et par an) ne pourront plus loués en métropole .

En savoir plus

Le ramonage est-il obligatoire & quand le faire ?

À quoi sert un ramonage ?

Il consiste à **éliminer les suies et les dépôts de cendres** de la paroi intérieure du conduit d'évacuation des fumées. Il concerne aussi bien les cheminées, que les poêles à bois ou encore les inserts.

Le ramonage est essentiel pour le bon **fonctionnement de votre appareil de chauffage** au bois, notamment pour éviter les risques de refoulement et donc d'intoxications au monoxyde de carbone ainsi que les incendies.

Il s'agit donc autant d'une **question de sécurité** que de confort chez vous !

Est-il obligatoire ?

I**l est obligatoire** au moins **une fois par an**. Néanmoins, tout dépend des arrêtés préfectoraux ou municipaux de votre commune. La réglementation applicable est consultable en mairie.

Attention, si vous ne respectez pas cette obligation, vous pouvez être soumis à une **amende forfaitaire** de 450 € et d'une non-indemnisation de la part de votre assurance habitation en cas de sinistre.

Quand le faire ?

Il est recommandé de faire ramoner son appareil de chauffage au bois deux fois par an :

- une fois au cours de la période d'utilisation (en hiver),
- une autre fois avant le début d'automne ou printemps.

Les chaudières à gaz sont aussi concernées par l'obligation de ramonage ! Ce dernier est généralement effectué par le chauffagiste à l'occasion de l'entretien annuel de l'appareil.

Voir l'article

La maintenance courante et régulière des équipements de votre bien

Nous parlons des équipements qui doivent être en place pour l'arrivée de chaque invité dans votre location saisonnière.
Votre inspection générale de **tous les six mois** est un **bon moment** pour vous assurer que vous avez tous ces équipements en stock et qu'ils **fonctionnent correctement.**

Remplacez toutes les piles de vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone : qu'ils en aient besoin ou non !

Dans un autre registre, il en va de même pour **les télécommandes** de la télévision...
Même chose pour **vos ampoules**
Celles-ci ne doivent pas nécessairement être remplacés aussi souvent que vos batteries,
Par exemple, une ampoule LED peut durer jusqu'à cinq ans, mais nous vous recommandons de

mettre toutes les nouvelles ampoules dans chaque point lumineux lorsque vous l'installez.

Vous devez aussi vérifier que les éléments de sécurité suivants sont disponibles et en bon état de fonctionnement :

- Extincteurs
- Trousses de premiers secours
- Détecteurs de fumée / Monoxyde de Carbonne

VIE DU RÉSEAU

Sophie Lorand
Nouvelle franchisée, occupant le secteur du Périgord.

Parcours professionnel :
Après un parcours bancaire basé sur l immobilier puis sur les professionnels,
j ai décidé de revenir à l'entreprenariat et à mes sources: le Périgord.
À la tête d'une famille recomposée de 5 grandes filles, nous avons radicalement changé de vie avec mon conjoint en quittant notre travail et Paris.
Il nous manquait une ville à dimension humaine, des contacts chaleureux, des promenades en forêt et les fêtes familiales que nous aimons tant.

Intérêt pour la conciergerie privée :
J'avais déjà contacté Patricia en 2018 au tout début de la franchise car le concept me plaisait.
Fonctionnaire pendant plus de 20 ans, je n'envisageais pas de me lancer dans cette aventure sans l appui d'un réseau solide et reconnu.
Mais surtout, ce qui a fait la différence, ce sont nos échanges avec Patricia sur nos valeurs respectives. Lorsque j'ai entendu des mots comme confiance, partage, la réponse aux besoins, la satisfaction du client, le développement de
l' économie locale, j ai su que le concept me correspondrait.

Pourquoi ce secteur géographique ?
Périgueux, ma ville de naissance est accueillante, chaleureuse.
Sa dimension touristique au niveau national et international ne fait aucun doute: il suffit de se promener sur les marchés de Dordogne

l'été pour s'en rendre compte. J'aime profondément cette ville et ce département.
Son patrimoine court de la Préhistoire (Lascaux, les Eyzies) à nos jours à travers toute l histoire.
Ne dit on pas que c est le département aux 1001 châteaux?
Sa gastronomie et son artisanat en font la destination de vacances de millions de visiteurs chaque année venant de tous les pays.

Vos atouts et vos ambitions en tant que concierge privé :
Tout au long de ma carrière, la satisfaction du client a été un leitmotiv; j'ai su créer des relations de confiance tant avec mes clients que mes collègues et mes collaborateurs.
Je suis résolument convaincue, en ayant déjà loué des biens en saisonnier de la pertinence des services apportés par la conciergerie.
Mon ambition est d'inscrire Home PARTNER LA CONCIERGERIE DU PERIGORD en acteur de référence de la vie locale de Périgueux et Sarlat la Canéda mais aussi d'être une ambassadrice de la franchise sur cette région et surtout de faire des clients satisfaits et sereins.

Home partner

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Se désinscrire

Envoyé par sendinblue